



Propriétaire et jouissance

Par **pilou92**, le **27/10/2011** à **11:25**

Bonjour, je suis propriétaire d'une maison dans laquelle vivait ma maman a titre gratuit jusqu'a sa mort.

Or ma maman a été placée en maison de retraite sous curatelle renforcée (UDAF).

Comment puis-je récupérer son droit de jouissance pour habiter cette maison.

Merci